

obstacles au commerce et une sensibilisation accrue aux nouvelles perspectives qui s'annoncent. Le Canada a mis en branle un mécanisme visant un accroissement de ses liens économiques et politiques avec la Communauté européenne (CE), qui poursuit ses préparatifs en vue du marché unique de 1992. Telle que définie par M. Clark, la politique canadienne des « trois dollars » appliquée à l'Europe s'appuie sur les liens existants avec l'OTAN, le processus de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe et la CE.

L'année écoulée a marqué le premier anniversaire de l'entrée en vigueur de l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis. Au cours de cette première étape, près de 99 % des échanges entre les deux pays n'ont fait l'objet d'aucun litige. Un grand nombre de progrès importants ont en outre été accomplis en cours de route; ceux-ci permettront éventuellement l'élimination complète des barrières tarifaires et de presque toutes les autres restrictions douanières qui existent encore entre les deux pays.

En février 1990, le Canada était l'hôte de la première conférence « Cielles ouverts », à laquelle ont participé les

ministres des Affaires étrangères des 23 États membres de l'OTAN et de l'Organisation du Pacte de Varsovie. Cette conférence visait à convenir des moyens à prendre pour favoriser une plus grande franchise entre les pays membres des deux organisations à l'égard de leurs activités militaires. C'est à cette occasion qu'est née la formule des réunions à « deux plus quatre » des ministres des Affaires étrangères des États-Unis, de l'Union soviétique, des deux Allemagnes, de la France et du Royaume-Uni. Grâce à ce mécanisme, les quatre puissances occupantes sont parvenues à un accord final qui a permis l'unification de l'Allemagne en octobre 1990.

Dans le cadre de la stratégie Pacifique 2000, la région de l'Asie et du Pacifique a reçu une attention toute particulière au cours de l'année financière 1989-1990, notamment dans le domaine des échanges commerciaux. À l'extérieur du continent nord-américain, le Japon représente le plus important partenaire commercial du Canada cependant, en 1989, la Corée s'est classée au cinquième rang à ce chapitre.